



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL
D'INSTRUCTEUR DES MANIFESTATIONS A LA
DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA CITE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL D'INSTRUCTEUR DES
MANIFESTATIONS A LA DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA CITE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort assure la gestion de manifestations culturelles, sportives et évènementielles.

Pour faire face au pic d'activité du service évènements, à compter du mois d'avril et ce jusqu'à l'été (fête de la musique, festivités du 14 juillet, organisation de Niort plage, organisation technique du cirque à Pré Leroy), il y a lieu de prévoir un renfort occasionnel pour assister le chef de service dans les missions de coordination techniques et des moyens et de l'équipe des agents d'exploitation des évènements.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois, un emploi occasionnel d'instructeur des manifestations.

Cet emploi sera pourvu sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et assorti d'une rémunération afférente à l'un des indices du grade de rédacteur.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi occasionnel d'instructeur des manifestations à la direction Animation de la Cité pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON